



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01670

Numéro SIREN : 789 001 286

Nom ou dénomination : 2TF -Traitement technique des façades & finitions

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 15542



IMPOT SUR LES SOCIETES

1431670

Exercice ouvert le 01012016		et clos le 31122016		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
2TF				23 - rue Massenet	
SIRET 7 8 9 0 0 1 2 8 6 0 0 0 1 0				94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
				8-10 rue Salvador Allende 91120 PALAISEAU	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère: LE 13 JUL. 2017					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Travaux de maçonnerie générale Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		127 822	
		Bénéfice imposable à 15%		38 120	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
FIDESS PARIS 30 Rue Perier 92120 MONTRouge Tél: 01 46 56 35 30					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: 30/03/2016 Lieu: Champigny sur Marne	
Tél:				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
				Signature G.R. Consulting	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise 2TF

ANNÉE 2016 ou exercice

du 01/01/2016

Adresse 23 - rue Massenet 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	RENARD Ludovic	Conducteur de travaux	3 RUE DU JARDIN ECOLE 93100 MONTREUIL					
2	PAULINO François	CONDUCTEUR DE TRAVAUX	3 rue de la Victoire 77380 COMBS LA VILLE					
3	DUPUIS Jean Marc	Metreur	15 Bis Avenue Robert 94170 LE PERREUX SUR MARNE					
4	GARCIA José	CHEF DE CHANTIER	48 B rue des Belles Feuilles 75016 PARIS					
5	FERREIRA Hélène	Assistante de direction	17 Avenue de la Reine 77680 ROISSY EN BRIE					
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	58 872		1 632	60 504				60 504
2	46 578		636	47 214				47 214
3	42 124		576	42 700				42 700
4	40 556			40 556				40 556
5	35 845			35 845				35 845
6								
7								
8								
9								
10								
**	223 975		2 844	226 819				226 819

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	13 926
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	16 072
Total	29 998

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑫	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑬	256 817	- de l'exercice 2016 ⑬	165 942
- de l'exercice précédent ⑭	226 718	- de l'exercice précédent ⑭	124 008
Nom et qualité du signataire G.R. Consulting PRESIDENT		A <u>Champigny sur Marne</u> le <u>30/03/2016</u> Signature,	

QUADRATUS Informatique

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : 2TF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 23 - rue Massenet		94500 CHAMPIGNY SUR MARNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 8 9 0 0 1 2 8 6 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 16	
		N-1 13 11 22 01 15	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	30 100	30 100	
	Report à nouveau	DH	279 210	193 315	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	115 918	91 895	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	535 228	419 310
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	453	1 027	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	501 928	475 777	
	Dettes fiscales et sociales	DY	273 572	244 176	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	10 254	2 775		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	300 069	39 133	
TOTAL (IV)		EC	1 086 275	762 888	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 621 504	1 182 198	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 086 275	762 888	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		2TF				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	48 596	FB		FC	48 596		47 363
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	3 452 246	FH		FI	3 452 246	3 416 477
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 500 842	FK		FL	3 500 842	3 463 840	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	14 571	21 346	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 897	15 620	
	Autres produits (1) (11)					FQ	134	51	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 518 444	3 500 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	41 307	41 185	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(534)	(425)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 771 676	2 681 015	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 418	18 434	
	Salaires et traitements*					FY	335 042	401 694	
	Charges sociales (10)					FZ	190 390	232 727	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	14 007	13 967	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	2 022	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 370 328	3 388 599
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	148 116	112 258
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	148 116	112 258	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	50 187	17 673
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 187	17 673
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 060	3 690
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 060	3 690
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16 127	13 984
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 325	34 347
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 568 631	3 518 531
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 452 713	3 426 636
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	115 918	91 895
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		4 673
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	53 077	47 324
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 897	15 620
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 851	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES		3 473		
DEDOMMAGEMENT SINISTRES CLIENTS		2 306		
REGULARISATIONS DIVERSES		28 281		50 187
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2TF										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 144	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	15 126	KT		KU	700
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	17 846	KW		KX	1 380
		Matériel de transport *				KY	1 628	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	27 841	LC		LD	4 813
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	62 440	LO		LP	6 893
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 350	IU		IV	2 000	
TOTAL IV					LQ	7 350	LR		LS	2 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	70 934	ØH		ØJ	8 893	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 144	IX	1 144
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	15 826	ML	15 826
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	19 226	MO	19 226
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 628	MR	1 628
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	32 654	MU	32 654
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	69 333	NI	69 333
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	9 350	2G	9 350	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	9 350	2H	9 350	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	79 827	ØM	79 827	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☐ *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 057	PF	87	PG		PH	1 144
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 351	QA	3 166	QB		QC	6 517
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 174	QE	3 578	QF		QG	9 752
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	313	QI	543	QJ		QK	856
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 526	QM	6 633	QN		QO	20 159
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	23 364	QV	13 920	QW		QX	37 284
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	24 421	ØP	14 007	ØQ		ØR	38 428

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.géol.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ			

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable
FIDESS PARIS

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
		- corporelles	6E	6F	6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4		O5
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	OT	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF		
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 2TF		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	9 350	UV		UW	9 350	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	1 123 305		1 123 305			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM	2 517		2 517		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	105 429		105 429		
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 050		9 050			
	Charges constatées d'avance	VS	2 317		2 317			
	TOTAUX		VT	1 251 967	VU	1 242 617	VV	9 350
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	453		453			
	à plus de 1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	501 928		501 928			
Personnel et comptes rattachés		8C	7 597		7 597			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 865		37 865			
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	224 600		224 600			
collectivités	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 509		3 509			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 254		10 254			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	300 069		300 069			
TOTAUX		VY	1 086 275	VZ	1 086 275			
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2 TF

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						à réintégrer :	WA	115 918		
		de son conjoint							WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	10 614	WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	4 193	XE	14 807		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	3 474		
	Amendes et pénalités	WJ	3 474		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								Y7	48 325		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
									TOTAL I	WR	182 524	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV			
			- imposées aux taux de 0 %								WH			
			- imposées aux taux de 19 %								WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations											2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :														
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY			
Majoration d'amortissement *											XD			
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF				
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC					
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	XG	16 582			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2			
									TOTAL II	XH	16 582			

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)		XI	165 942	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	165 942	XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : 2TF

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2TF										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	193 315	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	6 000			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	91 895		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	0F	285 210		Report à nouveau	ZG	279 210				
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	285 210		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	186 576	YQ	63 535	101 735					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	2 315 626	2 324 661					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	25 376	25 505					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	233 415	133 907					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	197 259	196 942					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 771 676	2 681 015					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	6 683	4 469					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	9 735	13 965					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	16 418	18 434					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	388 674	355 155					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	190 512	172 596					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			0B	314 869						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)			YP	10	7					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK						
				Plus-values à 19 %	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN						
				Plus-values à 19 %	JP						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2TF

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2TF		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	48 595	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	3 452 246	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	134	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	3 500 975	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	41 307	
Variation de stock (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	(534)	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 731 916	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 022	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	2 774 711	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	726 264
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	726 264	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 500 841	
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ 31/12/2016
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 7 8 9 0 0 1 2 8 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2TF

ADRESSE (voie) 23 - rue Massenet

CODE POSTAL 94500

VILLE CHAMPIGNY SUR MARNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 280

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 120

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination G.R. Consulting

N° SIREN (si société établie en France) 811260686 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 200

Adresse : N° 23 Voie rue Massenet

Code postal 94500 Commune CHAMPIGNY SUR MARNE Pays

Forme juridique Dénomination HOLDITECH

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 80

Adresse : N° 3 Voie chemin sur le Bief

Code postal 91370 Commune VERRIERES LE BUISSON Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RAMEZ Prénom(s) GERALD

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 120

Naissance : Date 090276 N° Département 62 Commune LIEVIN Pays FRANCE

Adresse : N° 97 Voie AVENUE D ESBLV

Code postal 77150 Commune LESIGNY Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constat.d'avance			2 316.62
31/12/2016 CD AXA BUREAUX 2017	358.00		
31/12/2016 CD Net makers - CCA 01/17-02/17	480.00		
31/12/2016 CD AXA - CCA 01/17-12/17	340.00		
31/12/2016 CD Location mat bureau	1 138.62		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 Prod.constates d'avance			300 068.52
31/12/2016 CD PCA Chantiers 2017		300 068.52	
51860000 Banques interets courus			453.38
31/12/2016 CD PROV AGIOS 4T16		453.38	
40810000 Fournis.fact.non parvenue			17 920.00
31/12/2016 CD Edf - échéancier 2016		2 600.00	
31/12/2016 CD FAR RENOVATION DECOR		5 000.00	
31/12/2016 CD PROV HONORAIRES CAC		6 720.00	
31/12/2016 CD Honoraires comptables		3 600.00	
44860000 Charges fiscales a payer			3 509.20
31/12/2016 CD PROV TVS 4T2016		1 031.00	
31/12/2016 CD FONGECIF 2016		91.20	
31/12/2016 CD TA 2017		2 387.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites et amendes			3 473.74
06/01/2016 BQ TRESOR PUBLIC	17.00		
06/01/2016 BQ TRESOR PUBLIC	17.00		
22/01/2016 ACH PV	17.00		
27/01/2016 BQ TRESOR PUBLIC	17.00		
28/01/2016 ACH PV	17.00		
28/01/2016 ACH PV	17.00		
02/02/2016 ACH PV	17.00		
22/02/2016 CD CENT CB PAULINO PV	334.40		
25/02/2016 ACH PV	17.00		
21/03/2016 CD CENT CB RAMEZ AMENDES	40.52		
06/04/2016 BQ SCP VAISSEYRE PV	40.52		
13/04/2016 BQ TRESOR PUBLIC	82.50		
15/04/2016 ACH PV	33.00		
18/04/2016 BQ RBST AMENDES GARCIA		104.00	
20/04/2016 CD CENT CB RAMEZ PV	587.00		
02/06/2016 ACH PV CH 1943099	17.00		
08/06/2016 ACH 3 PV CH 1943091	51.00		
08/06/2016 ACH PV CH 1943089	68.00		
11/06/2016 ACH PV CH 1943119	17.00		
29/06/2016 BQ TRESOR PUBLIC PV	144.00		
05/07/2016 ACH PV	17.00		
06/07/2016 ACH PV	17.00		
06/07/2016 ACH PV	17.00		
09/07/2016 ACH PV	35.00		
20/07/2016 CD PV CY810 CE	33.00		
20/07/2016 CD PV CY810 CE	33.00		
20/07/2016 CD PV CY810 CE	33.00		
20/07/2016 CD AMENDE IN305JN	17.00		
21/07/2016 ACH PV	35.00		
26/07/2016 ACH PV	35.00		
26/07/2016 ACH PV	135.00		
28/07/2016 ACH PV	26.40		
28/07/2016 ACH PV	26.40		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	17.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	300.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	300.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	45.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	17.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	17.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	17.00		
20/09/2016 CD CB AMENDE DU 05/09	17.00		
20/10/2016 BQ REMBT/INFRACTION 30/08 RIBEIR		135.00	
31/10/2016 CD AMENDE	220.00		
30/11/2016 CD AMENDE	135.00		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/11/2016 OD AMENDE 30/11/2016 OD AMENDE 30/11/2016 OD AMENDE 30/11/2016 OD AMENDE 30/11/2016 OD AMENDE 30/12/2016 OD AMENDE	17.00 17.00 17.00 45.00 300.00 221.00		
67180000 Autres char.excep.gestion			2 305.92
28/01/2016 BQ SARAH COIFFURE RBST SINISTRE 24/03/2016 BQ AXA DEDOM SINISTRE 22/06/2016 BQ GROUAMA RBST SINISTRE	297.60 1 155.78 852.54		
67200000 Chges s/exerc.anterieurs			28 280.64
01/01/2016 ACH CARGO 01/01/2016 ACH SCP FRANCOIS BOURBONNEUX 01/01/2016 ACH SAVOPTIM 01/01/2016 ACH MAITRE VERONIQUE LAFONT 01/01/2016 ACH La parisienne 110051 01/01/2016 ACH Prodomo 01/01/2016 ACH RAB 1223 01/01/2016 ACH Rs location 110012 01/01/2016 ACH ECHAFAUTOP 110068 01/01/2016 ACH CMO FACT DU 20/10/15 31/12/2016 BQ ANNUL CHQ 1853727 MANITA 5/15 31/12/2016 OD REGUL/METRO 2015 31/12/2016 OD REGUL LISS 2014	920.00 518.83 3 410.00 298.83 3 840.00 457.50 17 000.00 38.00 1 096.20 376.21 34.80 314.26		
		23.99	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000 Pds exercices anterieurs			50 186.99
01/01/2016 ACH ERREUR FACT RAB 1223 18/01/2016 ACH Locabarne 120245 25/10/2016 BQ VIR PRO BTP REMET 2015 31/12/2016 OD NAJAR ANNUL FAC DU 03/06/2015 31/12/2016 OD NAJAR CORRECTION AV. 03/06/15 31/12/2016 OD NGB ANNUL FA DU 30/03/15 31/12/2016 OD NAJAR LIQUID.JUDICIAIRE		3 000.00 140.00 2 564.63 17 000.00 17 000.00 4 200.00 6 282.36	

**2TF – TRAITEMENT TECHNIQUE DES FACADES ET FINITIONS
SAS AU CAPITAL DE 100.000 €
SIEGE SOCIAL : 23 RUE MASSENET – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
789 001 286 RCS CRETEIL**

**RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT SUR LE LA SITUATION ET
L'ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2016 ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions statutaires et légales afin de vous demander :

- d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- de procéder au versement de dividendes ; et
- d'approuver de la rémunération de la Présidence à partir du 1er juillet 2017 ; et
- d'approuver l'absence d'augmentation de capital au profit des salariés.

Le présent rapport a été élaboré dans le respect des articles L232-1 et L227-1 al 2 du code de commerce.

1 / Présentation des comptes annuels.

Voici les chiffres clés en Euros de la société pour l'exercice 2016.

- Total des produits d'exploitation --- 3.518.44
- Total des charges d'exploitation ---- 3.370.328

- Total des produits exceptionnels --- 50.187
- Total des charges exceptionnelles --- 34.060

- Impôt sur les bénéfices --- 48.325

- Total des Produits --- 3.568.631
- Total des Charges --- 3.452.713

- **Résultat de l'exercice --- 115.918**
- **Chiffre d'Affaires --- 3.500.842**

Il peut être relevé une stabilité pérenne de l'activité de la société qui réalise un chiffre d'affaire en légère hausse.

2 / Evènement important et évolution prévisible.

Malgré une conjoncture économique très difficile et un marché hautement concurrentiel, l'exercice social de l'année 2016 enregistre des résultats satisfaisants.

Sous réserve d'événements exceptionnels, les perspectives pour l'exercice 2017 s'inscrivent dans la continuité du présent exercice.

3 / Proposition d'affectation du résultat et dividendes

Je vous propose d'affecter la somme de 45.000 euros au versement de dividendes au profit des actionnaires.

4 / Augmentation de capital au profit des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce et de l'article L. 3332-5 du Code du travail, nous sollicitons l'Assemblée Générale afin que soit statué sur l'augmentation de capital au profit des salariés.

5 / Rémunération de la présidence

Je vous propose de fixer la rémunération annuelle du président à 195.000 euros hors taxe à compter du 1^{er} juillet 2017.

6 / Autocontrôle, Filiale, Participation, Prise de contrôle et cession de participation.

La société ne détient pas d'actions d'autocontrôle et ne possède pas de participation dans d'autres sociétés.

La société n'a pris aucune participation supérieure à 5% et n'a pris le contrôle d'aucune société.

La société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

7/ Information sur les délais de paiements

L441-6-1 du code de commerce n'est actuellement pas applicable à la société.

8 / Information sur les charges non fiscalement déductibles

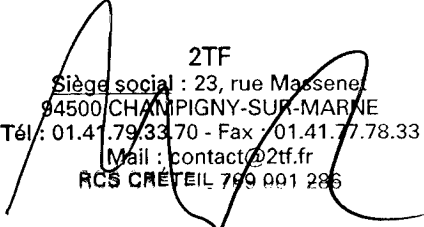
Conformément aux dispositions du code général des impôts, les charges non fiscalement déductibles s'élèvent à 3.690 euros.

9 / Conventions

Il n'y a pas eu de conventions réglementées au sens du code de commerce durant l'exercice écoulé.

Je reste à votre entière disposition pour vous donner toutes les précisions verbales complémentaires que vous jugerez utiles et vous invite à approuver l'ensemble des résolutions qui vous seront soumises.

Le président – Gérald RAMEZ – le 15 juin 2017


2TF
Siège social : 23, rue Massenet
94500/CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Tél : 01.41.79.33.70 - Fax : 01.41.77.78.33
Mail : contact@2tf.fr
RCS CRETEIL 799 001 286

2TF – TRAITEMENT TECHNIQUE DES FACADES ET FINITIONS
SAS au capital de 100.000 €
Siège social : 23 rue Massenet – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
789 001 286 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE
DES ACTIONNAIRES
DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 27 juin à 18 heures,

Les actionnaires de la société 2TF (la « **Société** ») se sont réunis en Assemblée générale (l'« **Assemblée** ») au Cabinet d'avocat Thomas KLOTZ 12, boulevard Raspail, 75007 PARIS sur convocation mandatée par le Président et envoyée à tous les actionnaires le 10 juin 2017.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émarginée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gérard RAMEZ en sa qualité de gérant de la société GR CONSULTING, président de la SAS 2TF (le « **Président** »).

Maître Thomas KLOTZ est désigné comme secrétaire, fonction qu'il accepte.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement à titre ordinaire.

Le Président de séance constatant que le quorum est réuni et que l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer, met à la disposition des actionnaires :

- les exemplaires des lettres de convocation à l'Assemblée Générale envoyées par courrier recommandé et courriel à tous les actionnaires ;
- la feuille de présence à l'Assemblée que les actionnaires revêtent de leur signature et à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux de la Société, clos le 31 décembre 2016;
- le bilan, l'annexe et les comptes de la Société au 31 décembre 2016 ;
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la liste des actionnaires.

Le Président donne ensuite lecture du rapport sur les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces lectures.

Ceci étant rappelé, le Président indique ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Rapport de gestion établi par le Président sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
 - Approbations des comptes sociaux, bilan, compte de résultat et annexe ;
 - Affectation du résultat, constitution de réserves et distribution de dividendes ;
 - Approbation de la rémunération de la Présidence à partir du 1er juillet 2017
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire
 - Approbation de l'absence d'augmentation de capital au profit des salariés

Diverses observations sont alors échangées.

Le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

*

*

*



PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice comptable de 115.918 euros et les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport. L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Président quitus, entier et sans réserve ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016, qui s'élève à 115.918 euros, comme suit :

- La somme de 45.000 euros au versement de dividendes au profit des actionnaires ;
- La somme de 70.918 euros au poste « Autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

REMUNERATION DE LA PRESIDENCE DE LA SOCIETE

L'Assemblée générale décide de fixer la rémunération annuelle de la Présidence à 195.000 euros hors taxe à compter du 1^{er} juillet 2017.

Cette somme sera payée par douzième le premier jour ouvrable de chaque mois, dès réception de facture.

La Présidence pourra être remboursée de ses frais sur justificatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) du rapport spécial du commissaire aux comptes, et après avoir constaté que le capital social est intégralement libéré, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce et de l'article L. 3332-5 du Code du travail,

- **propose de déléguer** au Président les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions ordinaires réservées, directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement et d'entreprise, aux adhérents à un plan d'épargne tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail qui serait ouvert aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et qui remplissent, en outre les conditions éventuellement fixées par le Président (ci-après dénommés les « **Salariés** »),
- **propose** de supprimer en conséquence le droit préférentiel de souscription attribués aux associés par l'article L. 225-132 du Code de commerce et de réserver la souscription desdites actions aux Salariés,
- **propose de fixer** à dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation,
- **propose de fixer** à 3.000 euros le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises, et
- **propose** que le prix d'émission d'une action soit déterminé selon les modalités fixées à l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité.

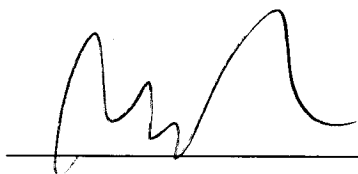
CINQUIEME RESOLUTION

DELEGATION DE POUVOIRS POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts ou formalités nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

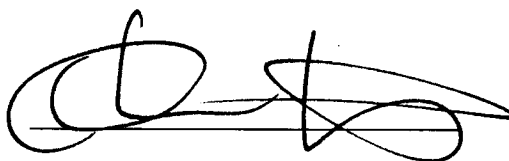
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et le secrétaire en cinq (5) exemplaires.



Le Président

Monsieur Gérald RAMEZ

Agissant en qualité de gérant de GR
Consulting



Le Secrétaire

Me Thomas KLOTZ



Frank Bitbol
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

2TF – TRAITEMENT TECHNIQUE DES FACADES & FINITIONS

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

23 Rue Massenet

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

R.C.S. 789 001 286 CRETEIL

=====

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

=====

21, place Jules Ferry - 92120 Montrouge
Téléphone-Fax : 01 57 63 90 41 - Portable : 06 19 99 40 70
Email : bitbol@bitbol.org - Site internet : www.bitbol.org
Siret : 408 118 586 00036 - tra intracommunautaire fr 42 408 118 586

Inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris-Île de France
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles des Commissaires aux Comptes
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

2TF – TRAITEMENT TECHNIQUE DES FACADES & FINITIONS

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

23 Rue Massenet

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

R.C.S. 789 001 286 CRETEIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société 2TF - TRAITEMENT TECHNIQUE DES FACADES & FINITIONS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - La justification de mes appréciations,
 - Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montrouge, le 13 juin 2017



Frank BITBOL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 144	1 144		87	87	100.00
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	15 826	6 517	9 309	11 775	2 466	20.94
	Autres immobilisations corporelles	53 507	30 767	22 740	27 301	4 561	16.71
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 350		9 350	7 350	2 000	27.21
	TOTAL II	79 827	38 428	41 399	46 513	5 114	10.99
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	12 676		12 676	12 142	534	4.40
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	341		341	527	186	35.31
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	1 123 305		1 123 305	907 405	215 900	23.79
	Autres créances	116 995		116 995	166 115	49 119	29.57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	324 471		324 471	48 316	276 155	571.56
	Charges constatées d'avance (3)	2 317		2 317	1 181	1 136	96.22
	TOTAL III	1 580 105		1 580 105	1 135 685	444 419	39.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 659 932	38 428	1 621 504	1 182 198	439 305	37.16

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	RESERVES				
	Réserve légale	10 000	4 000	6 000	150.00
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 100	30 100		
	Report à nouveau	279 210	193 315	85 895	44.43
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	115 918	91 895	24 023	26.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	535 228	419 310	115 918	27.64
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	453	1 027	574	55.86
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501 928	475 777	26 150	5.50
	Dettes fiscales et sociales	273 572	244 176	29 396	12.04
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	10 254	2 775	7 479	269.56
	Produits constatés d'avance (1)	300 069	39 133	260 935	666.79
	TOTAL IV	1 086 275	762 888	323 387	42.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 621 504	1 182 198	439 305	37.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 086 275

762 888

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Ventes de marchandises	48 596		48 596	47 363		1 232	2.60
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	3 452 246		3 452 246	3 416 477		35 769	1.05
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 500 842		3 500 842	3 463 840		37 002	1.07
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			14 571	21 346		6 775	31.74
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 897	15 620		12 723	81.45
Autres produits			134	51		83	162.25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 518 444	3 500 858		17 587	0.50
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			41 307	41 185		122	0.30
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			534	425		109	25.78
Autres achats et charges externes *			2 771 676	2 681 015		90 661	3.38
Impôts, taxes et versements assimilés			16 418	18 434		2 016	10.94
Salaires et traitements			335 042	401 694		66 652	16.59
Charges sociales			190 390	232 727		42 337	18.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 007	13 967		40	0.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 022	2		2 020	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			3 370 328	3 388 599		18 271	0.54
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			148 116	112 258		35 858	31.94
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

4 673

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	148 116	112 258	35 858	31.94
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 187	17 673	32 514	183.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	50 187	17 673	32 514	183.97
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 060	3 690	30 371	823.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	34 060	3 690	30 371	823.14
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 127	13 984	2 143	15.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 325	34 347	13 978	40.70
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 568 631	3 518 531	50 100	1.42
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 452 713	3 426 636	26 077	0.76
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	115 918	91 895	24 023	26.14

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

53 077 47 324

FIDESS PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 621 503.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 500 841.58 Euros et dégageant un bénéfice de 115 917.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le siège social de la société 2TF a été transféré en date du 1/11/2016 à Champigny-sur-Marne.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16 493 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 17 010 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	7 410
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	9 600
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	17 010

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 144		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 126		700
Installations générales agencements aménagements divers	17 846		1 380
Matériel de transport	1 628		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 841		4 813
TOTAL	62 440		6 893
Prêts, autres immobilisations financières	7 350		2 000
TOTAL	7 350		2 000
TOTAL GENERAL	70 934		8 893

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 144	1 144
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 826	15 826
Installations générales agencements aménagements divers			19 226	19 226
Matériel de transport			1 628	1 628
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 654	32 654
TOTAL			69 333	69 333
Prêts, autres immobilisations financières			9 350	9 350
TOTAL			9 350	9 350
TOTAL GENERAL			79 827	79 827

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 057	87		1 144
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 351	3 166		6 517
Installations générales agencements aménagements divers	6 174	3 578		9 752
Matériel de transport	313	543		856
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 526	6 633		20 159
TOTAL	23 364	13 920		37 284
TOTAL GENERAL	24 421	14 007		38 428

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	87				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 166				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 578				
Matériel de transport	543				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 633				
TOTAL	13 920				
TOTAL GENERAL	14 007				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 350		9 350
Autres créances clients	1 123 305	1 123 305	
Impôts sur les bénéfices	2 517	2 517	
Taxe sur la valeur ajoutée	105 429	105 429	
Débiteurs divers	9 050	9 050	
Charges constatées d'avance	2 317	2 317	
TOTAL	1 251 967	1 242 617	9 350

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	453	453		
Fournisseurs et comptes rattachés	501 928	501 928		
Personnel et comptes rattachés	7 597	7 597		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 865	37 865		
Taxe sur la valeur ajoutée	224 600	224 600		
Autres impôts taxes et assimilés	3 509	3 509		
Autres dettes	10 254	10 254		
Produits constatés d'avance	300 069	300 069		
TOTAL	1 086 275	1 086 275		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	250.0000	400			400

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 ans
Mat. de bur.et informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	453
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 920
Dettes fiscales et sociales	3 509
Total	21 883

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 317
Total	2 317
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	300 069
Total	300 069

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5.600 euros, décomposés de la manière suivante :

- provision honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 5.600 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				186 576	186 576
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				78 522	78 522
- exercice				53 077	53 077
Total				131 599	131 599
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				48 342	48 342
- entre 1 et 5 ans				15 193	15 193
Total				63 535	63 535
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				913	913
- entre 1 et 5 ans				952	952
Total				1 865	1 865

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Compte tenu de la taille, de la nature et de l'âge de notre effectif, le montant de l'indemnité de retraite n'est pas significatif. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.